



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22107134

Tribunal de Commerce de Bruxelles

1.5.2022

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : 0466 004 034

Nom

(en entier) : **FONDATION CHIMAY-WARTOISE**

(en abrégé) : **FCW**

Forme légale : **FUP**

Adresse complète du siège : **Rue du Rond-point 294 - 6464 Forges**

Objet de l'acte : Nominations/démissions

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 28/04/2022

Conformément à l'article 6 des statuts de la FCW, le CA décide de désigner SA Xanthion en la personne de M. Xavier Desclée comme Vice-Président du CA de la Fondation.

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30/06/2022

A. Démission/nomination

Sont à échéance cette année les mandats de :

- Mr Philippe Macq, administrateur.
- ASBL Abbaye de Scourmont représentée par Dom Damiens Debaisieux, administrateur.
- Pragma Audit en la personne de O Frezin, commissaire-réviseur – pour les comptes statutaires et consolidés.

Le CA décide de renouveler:

- le mandat de Mr Macq pour le terme statutaire de 4 ans ;
- le mandat de l'ASBL Abbaye de Scourmont représentée par Dom Damiens Debaisieux pour le terme statutaire de 4 ans ;
- le mandat du commissaire-réviseur pour le terme légal de 3 ans soit jusque au CA approuvant les comptes (statutaires et consolidés) de l'exercice 2024.

Dom Damiens Debaisieux,
au nom de l'Abbaye de Scourmont asbl,
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).